



Avis au public

Révision des listes électorales pour les élections européennes du 9 juin 2024

Par la présente il est porté à la connaissance du public que le collège des bourgmestre et échevins a arrêté les listes électorales provisoires pour les élections européennes du 9 juin 2024 en date du 15 avril 2024 à 17 :00 heures et que les listes sont déposées au secrétariat communal de Weiswampach à l'inspection des intéressés du 16 avril 2024 jusqu'au 23 avril 2024 inclus.

Tout citoyen peut adresser au collège des bourgmestre et échevins de la commune de Weiswampach, séparément pour chaque électeur, toutes réclamations auxquelles les listes électorales pourraient donner lieu jusqu'au 23 avril 2024 au plus tard.

Les titres de ceux qui, n'étant pas inscrits sur les listes en vigueur, ont le droit d'y figurer sont à produire jusqu'à la même date contre récépissé.

Toute réclamation tendant à l'inscription d'un électeur, pour être recevable devant la Cour administrative, doit avoir été soumise au préalable au collège des bourgmestre et échevins avec toutes les pièces justificatives.

Weiswampach, le 16 avril 2024

Pour le collège des bourgmestre et échevins

Le bourgmestre

La secrétaire

